

# Fiche de procédure

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Règlement	<a href="#">2008/0138(CNS)</a> Procédure terminée
Régions ultrapériphériques: gestion des flottes de pêche Modification Règlement (EC) No 639/2004 <a href="#">2003/0062(CNS)</a> Sujet 3.15.03 Flottes de pêche, sécurité des navires de pêche 3.15.07 Contrôle et réglementation des pêches, des bateaux, des zones de pêche 4.70.06 Régions périphériques et ultrapériphériques, territoires et pays d'outre-mer	

Informations techniques	
Référence de procédure	2008/0138(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement (EC) No 639/2004 <a href="#">2003/0062(CNS)</a>
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 299-p2; Traité CE (après Amsterdam) EC 037
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	PECH/6/65322